



Association de Défense des Chômeur-euses de Neuchâtel

Rapport d'activité 2024

Message de la présidente

Si l'année 2023 a enregistré un taux de chômage historiquement bas à 2,7% dans le canton de Neuchâtel, l'année 2024 a vu ce chiffre repartir à la hausse, atteignant une moyenne de 3,6%. Aujourd'hui, il est remonté à 4,5%. En Suisse, il est de 2,9%.

Nous ne sommes plus dans une situation de plein emploi, et les bouleversements constants, comme ceux initiés par le président des États-Unis, Donald Trump, n'apportent aucune stabilité. Dans un canton fortement tourné vers l'exportation, en particulier dans le secteur horloger, les entreprises ont dû réagir, d'abord par des mesures telles que le chômage partiel ou les RHT, puis, pour certaines, par des licenciements, voire la cessation totale de leurs activités.

Face à ces réalités, l'ADCN continue de s'adapter pour répondre aux besoins d'une population de plus en plus contrainte de se former aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et de gérer ses démarches administratives en ligne.

Finis les allers-retours à l'ORP ou dans nos locaux. Les échanges directs, les moments de partage entre chômeurs et chômeuses se font plus rares. Le parcours devient plus solitaire, d'où la mise sur pied d'ateliers d'initiation informatique.

Le bureau sociojuridique, de son côté, est submergé par les dossiers. Les sanctions liées au chômage se multiplient, comme si on avait perdu la capacité d'écouter, de comprendre et de soutenir. Punir semble devenu la norme, alors que, bien souvent, cela ne fait qu'aggraver des situations déjà précaires.

Durant l'année 2024, l'ADCN a pris le temps de se remettre en question, afin de redéfinir sa mission solidaire. Accompagner, oui — mais en tenant compte de la globalité des problématiques vécues par les personnes que nous accueillons. Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe de bénévoles, pour leur engagement sans faille, leur patience, leur capacité d'écoute et leur détermination à chercher des solutions concrètes, pour favoriser la réinsertion socioprofessionnelle de chacune et chacun.

L'ADCN a aussi été présente dans divers espaces de débat et de concertation, en collaboration avec d'autres associations et institutions. Nous avons abordé des enjeux cruciaux comme le surendettement, la pauvreté, le chômage, le manque de solutions d'hébergement, mais aussi les défis liés à la cohésion sociale.

L'ADCN y a apporté sa voix, sa vision et son expérience de terrain, en interpellant les acteurs politiques sur les conséquences de plus en plus visibles des inégalités et de l'exclusion sociale.

En fin d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau collaborateur à 20 %, Florent Blanc. Doté de nombreuses compétences, il vient renforcer notre équipe et soutenir Aïcha Brugger, responsable de la vie associative, tant au bureau sociojuridique que dans les nombreuses actions que nous portons au fil de l'année.

Je remercie de tout cœur celles et ceux qui, de près ou de loin, participent à faire vivre nos valeurs de solidarité, de dignité et de vivre-ensemble. Grâce à vous, l'ADCN reste un lieu d'accueil, d'écoute et d'espoir pour toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Corinne DuPasquier

Bureau sociojuridique

Le Bureau sociojuridique est tenu par Aïcha Brugger et Florent Blanc, engagé dès novembre 2024. En 2024, malgré un manque d'effectif de 20% jusqu'en fin d'année, nous constatons une légère augmentation de la fréquentation. Nous avons accueilli 152 personnes contre 132 en 2023 et 134 personnes en 2022. Les procédures juridiques du chômage se sont durcies et l'augmentation du taux de chômage semble aussi avoir joué un certain rôle. Les sanctions infligées par les services du chômage se sont intensifiées, parfois avec la remise de plusieurs décisions dans le même courrier, pour le même type de faute. Dans ce cas de figure, les pénalités sont majorées pour cause de récidive, sans que l'assuré-e n'ait eu la possibilité de comprendre l'erreur.

Dans ce contexte, l'aspect éducatif de la sanction disparaît complètement. Les personnes, exerçant une petite activité ou même un hobby, comme la couture ou la photographie, ont été rapidement suspectées de développer une activité indépendante plus large, ce qui a remis en question leurs droits aux indemnités chômage, sans que les faits ne soient prouvés. Ces sanctions administratives ont un impact financier majeur sur la situation déjà précaire des chômeuses et chômeurs et entame la confiance dans le système.

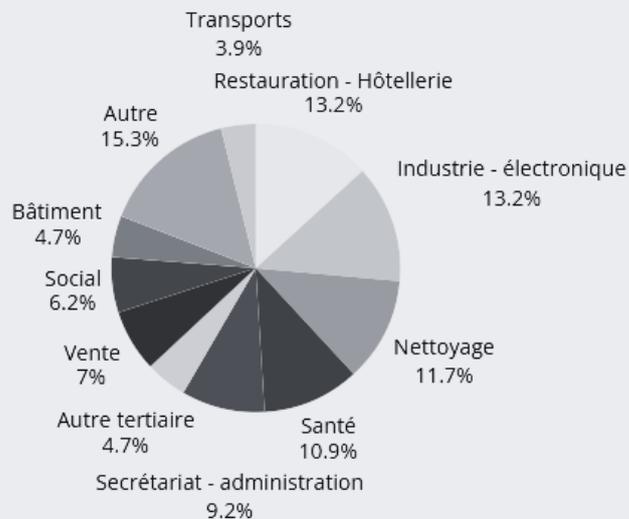
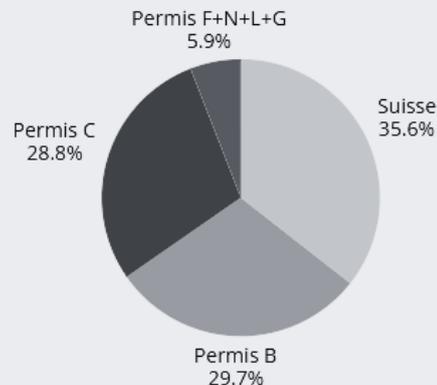
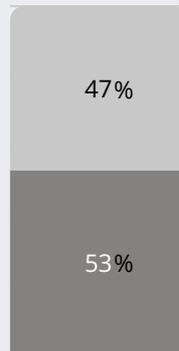
Apparemment, la marge de manœuvre des conseiller-ères ORP s'est drastiquement réduite, et la moindre faute est sanctionnée. Nous avons également observé des problèmes au niveau de la boîte aux lettres posée devant l'ORP, dans laquelle les demandeur-euses d'emploi peuvent déposer leurs recherches à la fin du mois.

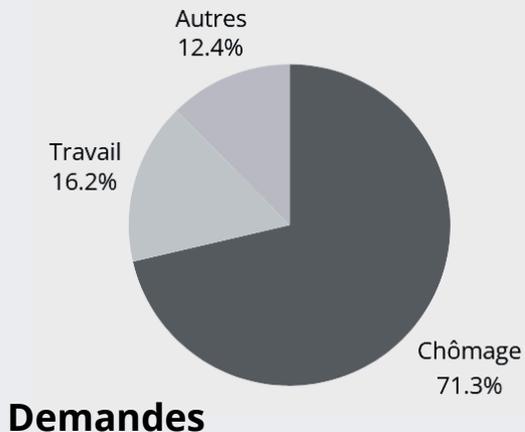
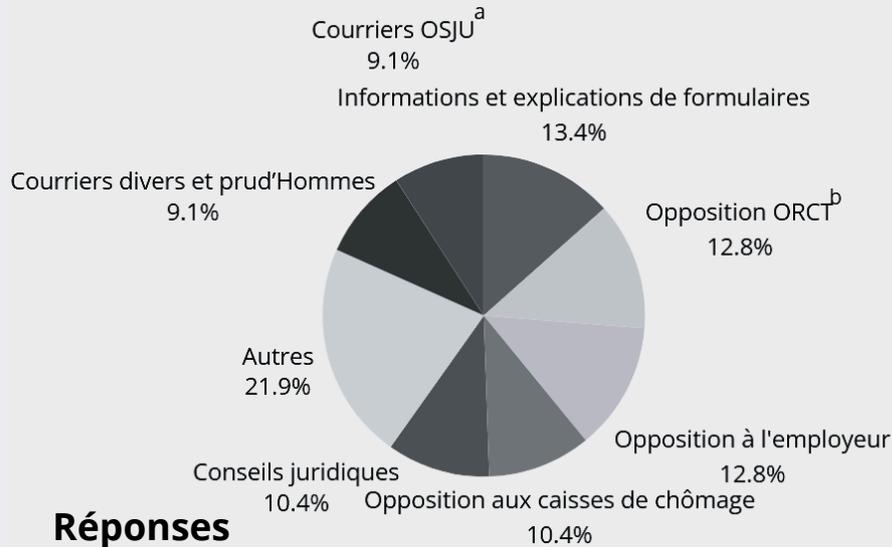
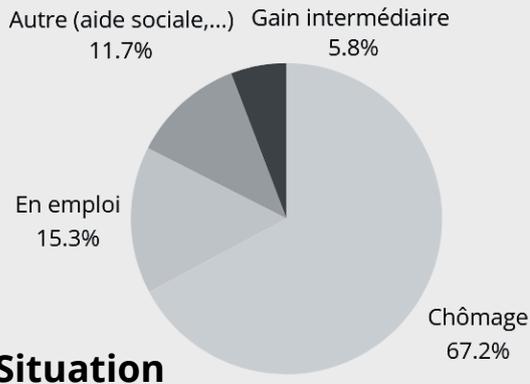
Un nombre significatif d'assuré-es nous affirment avoir remis leurs recherches, mais les documents semblent avoir été égarés. Comme s'ils étaient dans l'incapacité de fournir une preuve, ils ont été pénalisés pour absence de recherches d'emploi, même si, plus tard, ils ont pu fournir les preuves nécessaires. C'est inquiétant, car nous avons également accompagné des personnes dont les recherches ont été ensuite retrouvées par l'ORP. Dans ces cas, elles doivent quand même rédiger un recours si la procédure juridique a déjà été lancée.

Nous avons le sentiment que l'organisme se concentre davantage sur la surveillance que sur le conseil et l'accompagnement. Bien que la surveillance fasse partie des missions des services du chômage, nous déplorons qu'elle prenne à ce point le pas sur le conseil et l'accompagnement, qui devraient rester des priorités essentielles.

● Femmes

● Hommes





L'augmentation de la fréquentation du bureau sociojuridique s'accompagne d'une diversification des enjeux rencontrés, et donc des réponses à apporter.

- a. Office juridique et de surveillance (NE)
- b. Office des relations et des conditions de travail, secteur surveillance (NE)

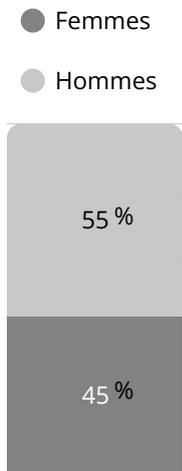
Soutien administratif et recherches d'emploi

Le soutien administratif et pour la recherches d'emploi est assuré par une équipe de bénévoles et de personnes en mesure d'intégration professionnelle. En 2024, l'ADCN a accompagné 362 personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi et de soutien administratif. Ce chiffre marque une baisse de la fréquentation par rapport à l'année précédente, où 377 personnes avaient été accueillies et cette tendance se poursuit en 2025. En comparaison, en 2022, l'ADCN avait enregistré 425 personnes. Cette diminution semble s'inscrire dans un contexte plus large. Même si la baisse historique du taux de chômage observée en 2023 a laissé place à une légère hausse en 2024, les chiffres demeurent globalement faibles. Nous nous interrogeons sur cette situation, notamment pour une partie de la population qui, autrefois presque autonome, a pu bénéficier de l'intelligence artificielle pour surmonter les défis liés aux postulations.

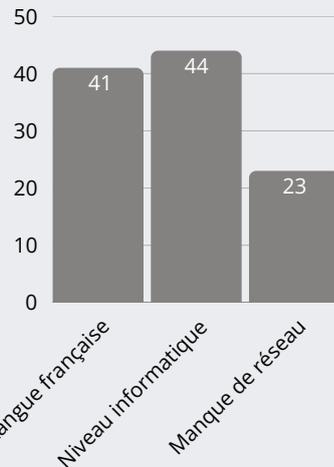
Face à cette évolution, l'ADCN reste vigilante et déterminée à poursuivre son accompagnement tout en réévaluant les attentes du public cible. Nous allons intensifier nos efforts de promotion de nos activités afin d'analyser si nos prestations sont toujours adaptées aux besoins actuels des chômeuses et chômeurs.

Il est essentiel de rappeler que notre rôle n'est pas simplement de proposer ce service, mais de répondre aux difficultés rencontrées par les personnes en recherche d'emploi et de rester à l'écoute de leurs besoins, tout en ajustant nos interventions. Les personnes que nous rencontrons prennent connaissance de nos services, grâce à l'ORP (25%), aux services sociaux (10%), au bouche à oreille (25%) et à notre site internet (1%). Des réflexions sont en cours, comme la proposition de nouveaux ateliers orientés sur les outils spécifiques à la recherche d'emploi (par ex. Jobroom et/ou les plateformes d'offres d'emploi). Nous désirons nous concentrer sur le collectif et la rencontre.

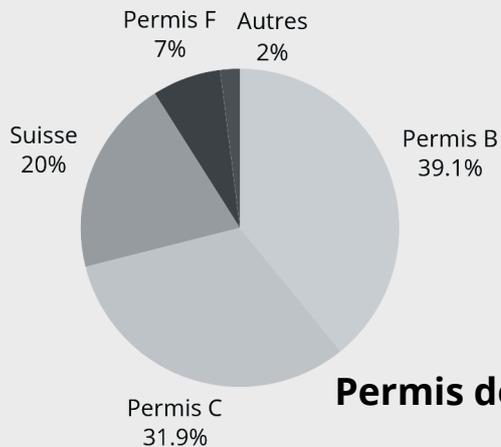
En 2024, notre équipe de bénévoles a mené 1141 activités auprès des usager-ères. Parmi celles-ci, la rédaction ou la mise à jour de 356 CV et de 355 lettres de motivation, ainsi que l'animation de 106 rencontres-emploi. De plus, 119 autres courriers ont été rédigés et 207 entretiens réalisés, comprenant des conseils et un soutien diversifié.



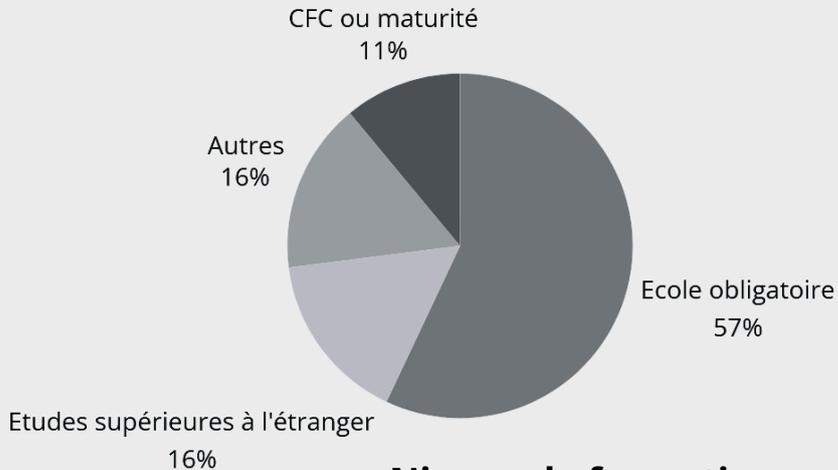
Difficultés rencontrées



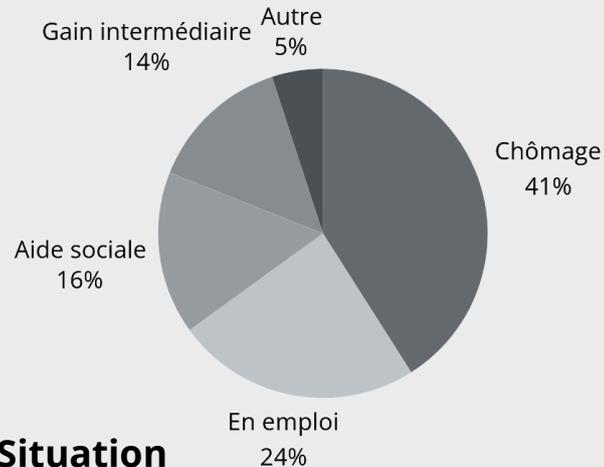
Permis de séjour



Niveau de formation



Situation

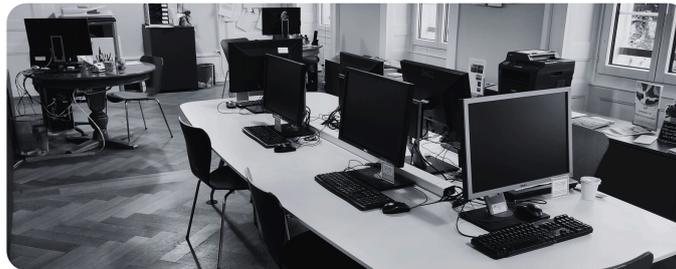


Atelier d'initiation informatique

L'atelier d'initiation informatique est tenu par Pierre Hobi et 5 autres bénévoles. Gratuit et animé par des bénévoles, il a pour but de faire gagner en autonomie les personnes face à un ordinateur, ceci par la compréhension de sa logique de fonctionnement. Dans une société de plus en plus informatisée (et avec l'introduction de l'IA), la fracture numérique s'est accentuée, bien que presque tous et toutes possèdent un smartphone ou un ordinateur. Par conséquent, utiliser ces outils présente un défi pour une catégorie de notre population.

La fréquentation de ces ateliers se fait sur inscription préalable. Ils ont lieu les mercredis, tous les quinze jours, sauf pendant les vacances scolaires. La fréquentation est régulière pour certaines personnes et plus sporadiques pour d'autres, en fonction de leurs activités professionnelles, des RDV avec leur conseiller-ère ORP ou autres. Les bénéficiaires sont pris en charge individuellement, soit avec les PC mis à disposition par l'ADCN, soit avec leur propre PC portable, qui sera configuré, si besoin.

Les objectifs varient selon les personnes. En voici quelques exemples : Maîtriser son propre PC, son agenda électronique, la gestion de sa clé USB et ses e-mails, avec efficacité. Maîtriser son CV, ainsi que les plateformes de recherches d'emploi. Apprendre à se servir de l'IA, notamment dans le domaine de la rédaction de lettres de motivation et surtout développer les autres compétences, telles que l'enregistrement, la mise en page etc... La liste n'est pas exhaustive, chacun-e ayant ses propres besoins et intérêts. C'est là que se situe la particularité de cette prise en charge effectuée par l'ADCN, à travers un-e «accompagnant-e» bénévole personnalisé-e, qui suit l'utilisateur pendant une leçon d'1h30. Parfois, il faut plus de temps pour initier la personne et lui permettre de mettre le «pied à l'étrier» face à la numérisation sous toutes ses formes. Dans ce cadre, l'IA et ses bases sont aussi abordées, selon la demande et les capacités de l'apprenant-e. A relever que les bénévoles qui donnent ces ateliers ont été formés à l'IA par une entreprise privée, dans le cadre de l'ADCN.



En ce qui concerne la fréquentation de ces ateliers, il a été dispensé 176 ateliers (124 en 2023) de 1h30, soit 264 heures effectives (186, en 2023). Nous avons 52 personnes fin 2024 (57 en 2023) qui les ont fréquentés, plus ou moins régulièrement. Il est constaté une très légère diminution d'apprenant-es par rapport à l'année précédente, mais une augmentation du nombre de leçons, ce qui démontre une fréquentation plus régulière des inscrits.

Cette année, il a été conclu un partenariat avec RECIF, qui ne donne plus d'appui informatique, faute de bénévoles. Cette institution nous envoie leurs apprenant-es et, dans la mesure du possible, nous fournit des bénévoles motivés-es à participer. Deux apprenantes ont participé.

16 personnes (9 en 2023) ont déjà suivi un ou des cours informatiques au sein de diverses institutions, ceci par le biais de l'ORP ou autres. Il est toujours constaté que, parfois, certains cours informatiques ne sont pas forcément adaptés aux connaissances des bénéficiaires, ce qui génère chez certaines personnes une crainte face à l'informatique en général. Il y a aussi le cas des personnes qui ont aussi perdu leur savoir, faute d'activité informatique.

L'équipe

Depuis plusieurs années, l'équipe de l'ADCN est constituée principalement de bénévoles régulières qui accompagnent les usager-ères, notamment dans les démarches administratives liées à la recherche d'emploi. Quelques personnes en situation de chômage réalisent un placement à l'ADCN et apportent également une aide précieuse. Auparavant, il y avait davantage de personnes en placement que de bénévoles, ce qui entraînait beaucoup de changements et d'investissements pour les former. Ce nouveau fonctionnement apporte une stabilité très appréciée et permet d'améliorer l'organisation.

Les colloques élargis

L'équipe s'est réunie à sept reprises lors des colloques élargis. Ces colloques permettent des échanges d'informations sur le fonctionnement de l'association, dans le but de l'améliorer. Ils contribuent également à maintenir les membres motivés-es, en leur offrant l'opportunité de nourrir les objectifs de l'association avec leurs observations. En 2024, et pour des raisons de protection des données, nous avons mis en place une numérisation systématique des informations. Les enjeux liés à la fracture numérique occupent une place importante dans nos discussions, et la limite de nos actions est régulièrement interrogée. Toutefois, cela nous permet de rester proches des besoins des usager-ères et d'adapter nos actions.

Les rencontres des bénévoles

Un traditionnel repas canadien a été organisé chez Corinne DuPasquier, présidente de l'ADCN, où tou-tes les bénévoles ayant intervenu au cours de l'année étaient invité-es. *21 juin.*

Une sortie a été proposée par et pour les membres de l'équipe hebdomadaire, au club de Boccia de Cortaillod, avec un tournoi de pétanque et un repas offert par l'ADCN. *25 octobre.*

Un souper a été organisé au restaurant Le Cardinal par Pierre Hobi, rassemblant tous les bénévoles de l'Atelier informatique. *4 décembre.*

Les formations

Concernant les formations, Aïcha Brugger a suivi une formation courte à la HELTS «reconnaitre une victime LAVI et situer son action». L'ensemble de l'équipe a suivi une formation à l'Intelligence artificielle ChatGPT, délivrée par l'association ATIC.

La collaboration avec les théâtres

Depuis plusieurs années, Thierry Faux conduit la collaboration avec les théâtres, notamment le Théâtre du Passage qui propose à nos membres d'assister à des représentations de grande qualité, destinées aux écoles, pour seulement 5 francs. Conscient-es que le prix n'est pas le seul frein pour certaines personnes, nous avons confié à un bénévole la tâche d'accompagner les usager-ères au théâtre, afin de valoriser ces expériences culturelles. Il arrive aussi que le Théâtre du Passage nous offre des places pour des soirées et nous fait bénéficier de diverses opportunités culturelles. Ce partenariat est précieux. Toutefois, il n'est pas toujours facile de mobiliser nos usager-ères autour de ces projets culturels.

Nous devons encore améliorer nos canaux de communication, afin d'encourager une plus large participation (4 spectacles pour 14 usager-ères).

Le Centre culturel du Pommier propose également des contremarques à 5 francs pour assister à des spectacles, sur réservation.

Par l'intermédiaire de la Ville de Neuchâtel, le Cirque Starlight a offert des places pour tous les bénévoles du canton en décembre. Notre équipe en a largement profité, et 50 places ont été distribuées aux usager-ères. Nous remercions chaleureusement le Cirque Starlight pour cette formidable initiative, qui a ravi les membres de l'ADCN.

Projets, événements et rencontres

«**Remplir sa déclaration d'impôts à l'ADCN**» : 4 sessions pour 34 déclarations d'impôts accompagnées par 6 bénévoles. Nous demandons une participation de 10.- par personne. *Mars.*

Rencontre avec les partis politiques en marge des élections communales : l'ADCN a pris l'initiative d'inviter les représentant-es des partis politiques locaux pour discuter des défis auxquels sont confronté-es les chômeuses et chômeurs dans notre communauté. Cette rencontre a constitué une occasion précieuse de se rencontrer et d'échanger des idées. Dans notre monde actuel, la rencontre humaine reste essentielle pour construire un avenir meilleur pour tous. *8 avril.*



Table ronde suite à l'AG «Les jeunes et le travail - Évolutions sociétales, technologies et perceptions» : Les évolutions sociétales, ainsi que celles des technologies et des modes de communication, pourraient avoir influencé la manière dont les jeunes perçoivent le travail. Pour éclairer cette question complexe, nous avons accueilli des intervenant-es qui nous ont apporté leur expertise et leur expérience : **Aline Fleury**, responsable du dispositif d'insertion des jeunes en construction de l'Office de l'insertion des jeunes en formation professionnelle (OFI) ; **Dr Fabrice Plomb**, responsable du bureau Job Service de La Chaux-de-Fonds et maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Fribourg ; **Valentine Hanselmann**, présidente du Parlement des jeunes de Neuchâtel ; **Océane Margot**, en formation de cuisinière. *30 mai.*



Sortie d'Automne : l'ADCN a organisé une sortie d'automne à Fribourg pour ses membres. Nous avons commencé par la visite de «Fribourg pour Tous», un projet visant à garantir un accès simple, confidentiel et gratuit à des informations pour s'orienter au sein du réseau social. A midi, nous nous sommes rendus à la Crêperie Sucrée-Salée, un restaurant social qui soutient la réinsertion socioprofessionnelle. Ce lieu chaleureux permet aux personnes en difficulté de retrouver une place dans le monde du travail. Enfin, l'après-midi, nous avons découvert Le Port, un projet socioculturel actif de mai à septembre. Ce lieu propose des jardins urbains, un restaurant intégratif et des activités intergénérationnelles, accessibles à tous. Cette journée de découverte a réuni 20 participant-es et a permis de tisser des liens entre les participants-es. (collaboration avec l'ADC de la Chaux-de-Fonds). *12 septembre.*

Fête de fin d'année : Tou-tes les membres et usager-ères de l'ADCN ont été invité-es à un repas canadien (toujours formidable et succulent), à participer à des jeux collectifs et à écouter la délicieuse chanteuse Maru Gutiérrez. *16 décembre.*

«La Soupe au caillou» se tient depuis 2016, alternativement à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds par chacune des 2 ADC, dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre, initiée par le mouvement ATD-Quart Monde. En 2024, elle s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, sur la thématique du travail précaire. Les ADC de Genève, de Bâle et de Zurich sont venues présenter leurs recherches et leurs actions pour combattre le travail sur appel, lors d'un débat public. La soupe a été servie devant le centre culturel de l'ABC, en musique. Nos remerciements vont aux membres de l'ADC-Chaux-de-Fonds, particulièrement à Sylvain Aubert (permanent), qui ont organisé cet événement.

Podcasts «Au cœur du chômage» : En 2023, nous avons diffusé trois épisodes, et en 2024, deux nouveaux épisodes ont été publiés. Parmi ceux-ci, un épisode bonus Micro-trottoir, réalisé par Thierry Faux, et un épisode intitulé «Légitime recours», qui explique comment faire appel d'une décision du chômage et pourquoi il est important de défendre ses droits. Ces épisodes sont disponibles sur toutes les plateformes de podcast, ainsi que sur YouTube. Ils ont été réalisés en collaboration avec le studio TILT, financés par la plateforme cantonale de lutte contre le surendettement et animés bénévolement par Thierry Faux de l'ADCN.

Nous avons obtenu un financement de la Ville de Neuchâtel pour relancer une nouvelle saison de podcasts. Cette initiative continue de donner la parole aux personnes qui sollicitent l'aide de l'ADCN. Toutes plateformes confondues, nous comptons actuellement plus de 1'000 écoutes.

Les Assises de la cohésion sociale (2023-2024) : nous avons assisté à cet événement, mis en place par le Département de l'emploi et de la cohésion sociale, au Mycorama de Cernier, au cours duquel ont été présentées les mesures prises dans quatre domaines prioritaires, identifiés sur les deux ans : emploi, accès à l'information, participation et reconnaissance des contributions. Cette rencontre a permis de favoriser les échanges entre professionnel-es et représentant-es de la société civile. *18 novembre.*

Projets, événements et rencontres

Invitée par l'émission de radio «On en parle», diffusée sur la Première - RTS, pour parler de chômage, Aicha Brugger, permanente de l'ADCN et Hugues Sautière, chef de la section chômage du service public de l'emploi à l'État de Fribourg, ont abordé les droits et devoirs des chômeurs et chômeuses, le calcul des indemnités, ainsi que les prestations pour les chômeur-euses âgé-es. *20 février.*

Invitée par l'émission de télévision «La Boucle», de Canal Alpha, Aicha Brugger a expliqué l'engagement de l'ADCN et son travail pour aider les chômeur-euses, en mettant en lumière les défis auxquels ils font face au quotidien. *9 avril.*

Rédaction d'un article paru sur ArclInfo, sur le thème «Avec le fardeau de la preuve, les personnes au chômage sont considérées d'office comme suspectes». *3 octobre.*

Le Portail thématique de l'ARTIAS a publié l'article : «Podcasts de l'ADCN : Des histoires humaines pour comprendre les défis du chômage». *Novembre.*

Dans la revue en ligne d'Information sociale REISO, on a pu également lire : «Une série de podcasts éclaire les réalités du chômage». *3 décembre.*

Une série de podcasts éclaire les réalités du chômage

Mardi 03.12.2024

En quatre épisodes, «Au cœur du chômage» explore les impacts humains et financiers de cette assurance sociale. Témoignages et informations pratiques s'y conjuguent pour mieux comprendre ses enjeux sociaux.

L'Association de défense des chômeurs neuchâtelois (ADCN) a publié une série de podcasts intitulée « Au Cœur du chômage ». L'objectif est de mettre en lumière les répercussions concrètes du chômage sur les finances et le quotidien des personnes concernées.



Chacun des quatre épisodes aborde un thème spécifique : le retrait du deuxième pilier pour devenir indépendant, les gains intermédiaires, le chômage qualifié de « fautif » et les recours administratifs. Un micro-trottoir clôt la série en donnant la parole au public sur leur perception du chômage.

© ADCN

Le comité

Le comité s'est réuni 5 fois en 2024. Deux membres du comité ont pris part à une Journée de réflexion des bénévoles avec une coach pour redéfinir les missions, le fonctionnement et le positionnement de chacun-e au sein de l'ADCN.

La présidente a participé régulièrement aux colloques élargis mensuels de l'équipe des bénévoles, qui fait le point sur les permanences et les usager-ères. Le comité a proposé d'organiser une rencontre non publique avec des représentant-es des partis pour un échange sur le chômage et l'emploi, en vue des élections communales (18 participants-e). Il a proposé de solliciter plusieurs communes du Littoral pour obtenir des contributions (4 ont répondu).

Il a validé le projet de création de 4 podcasts (autofinancés), avec des interviews, sur les problématiques liés au chômage. Il a préparé l'AG et la Table ronde, qui a porté sur la jeunesse face au travail. Il a également proposé l'élection de 3 nouveaux membres au comité. Il a participé à l'engagement d'un nouveau permanent à 20%, il a pris acte de la diminution du taux d'activité de 5% d'Aïcha Brugger (de 65 à 60%). Il a accepté d'augmenter le défraiement annuel des bénévoles (150 Fr. p/an). Il souhaite que le site internet des 2 ADC soit actualisé pour améliorer notre visibilité. Il a également suivi les différentes manifestations et réflexions menées au niveau communal et cantonal.

La coordination cantonale

Cette coordination regroupe les 2 ADC de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et s'est réunie (avec les 2 permanents et 2 membres des comités) une fois en 2024. Il faut noter que les 2 permanent-es ont des contacts réguliers pendant l'année. A l'ADCN, on constate une diminution de la fréquentation des permanences, à l'ADC CdF, un manque de bénévoles. Par contre, les deux bureaux sociojuridiques (rédaction de recours) ont beaucoup de travail. Ont été abordés les différents problèmes liés à l'accueil, aux horaires, au fonctionnement, à la formation des bénévoles (par exemple, à l'IA), à la protection des données, à la participation financière des usager-ères.

Sylvain, référent à La CdF, a participé aux réunions du Réseau Précaire et Chômage (avec plusieurs ADC de Suisse). Une brochure sur le travail sur appel a été publiée, thème qui a été repris pour la Soupe au caillou du 17 octobre, organisée à La CdF. Le Projet Custe (Contrat d'utilité sociale et de transition écologique) de l'ADC CdF, qui a pour but de mettre en lien les chômeur-euses de longue durée et les acteurs de l'environnement durable, a été remis au Conseil d'Etat, qui n'a pas encore répondu.

Les commissions cantonales

La Commission tripartite de l'assurance-chômage s'est réunie une fois, où chaque participant-e a partagé son ressenti sur la situation économique. Le chef du SFPO (Service des formations postobligatoires et de l'orientation) a parlé des formations duales en entreprise, dont le nombre augmente. Le Service de l'emploi a présenté la stratégie SPE 2030 du SECO 2024. Représentation : Sylvain Aubert, permanent à l'ADC de La Chaux-de-Fonds. *16 avril.*

Lors de la première rencontre du Conseil de l'emploi, un rapport quadriennal sur l'emploi a été présenté par la Conseillère d'Etat, Madame Florence Nater et la cheffe du Service de l'emploi, Madame Valérie Gianoli. Les principaux sujets abordés ont été l'augmentation prévue du taux de chômage et les impacts géopolitiques sur l'emploi à Neuchâtel, suivis de questions et d'échanges entre les membres présents. *7 mai.*

Lors de la deuxième rencontre, Mme Nater a présenté une nouvelle Plateforme sur l'emploi, complémentaire au Conseil de l'emploi, visant à mieux suivre l'évolution du monde du travail. Les membres ont été consultés sur sa composition, ses priorités futures et les défis liés à l'emploi. Représentation : Aïcha Brugger, ADCN. *26 novembre.*

La première rencontre de la Plateforme cantonale de lutte contre le surendettement a abordé la planification des travaux de la plateforme, la présentation des bilans sectoriels, les indicateurs du surendettement 2023, et une présentation du livre *La dette sacralisée*. *28 mars.*

La deuxième rencontre a porté sur la réforme de la politique de remise fiscale et sur le plan d'action 2025-2028, incluant la discussion des objectifs, la planification budgétaire et la validation du plan. Représentation Aïcha Brugger. *11 novembre.*

Dans le prolongement de la crise Covid, des organisations neuchâteloises du domaine social se sont regroupées dès l'été 2020 au sein de la Plateforme Précarité, à l'initiative de la Ville de Neuchâtel. Depuis, elles se retrouvent plusieurs fois par an pour s'informer, se coordonner et traiter des réalités de terrain liées à la précarité dans le canton. Le site ensemble-ne.ch est né de cette plateforme. Il répertorie les prestations dans les domaines du social et de la santé.

En 2024, l'ADCN a participé à 2 rencontres de la plateforme: lors de la première rencontre, plusieurs points ont été abordés, dont la discussion sur la Plateforme Précarité et l'extension du siteensemble-ne.ch à d'autres cantons. Le projet de développement d'une IA pour l'orientation socio-sanitaire a été validé, avec l'objectif de soutenir les personnes en situation de précarité. Concernant les réfugiés ukrainiens, une séance d'information a eu lieu avec un grand succès, et des actions à venir pour élargir l'aide alimentaire ont été envisagées. *4 juin.*

A l'occasion de la plénière de la Plateforme Précarité, les participants ont échangé autour de l'accueil d'une nuit (Sleep-in), avec une intervention de Jean Messerli, responsable de la FADS (Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales). Un retour des cercles (groupes de travail spécifiques) a été fait, suivi d'une discussion sur l'organisation de la Plateforme et les futurs thèmes. Représentation Aicha Brugger. *24 octobre.*

La coalition avec Recif, Espace Parents EPER et L'AMAR s'est prolongée : en 2023, nous avons organisé ensemble la Soupe au caillou sur le thème de la reconnaissance, donnant la parole aux personnes en situation de précarité. Nous avons constaté de nombreux points communs en termes de public cible, de bénévolat, de problématiques sociales et de valeurs. Depuis 2023, nous nous rencontrons au moins deux fois par an avec ces trois structures similaires, mais aussi différentes et complémentaires.

Ces rencontres prennent la forme d'analyses de pratiques, afin de renforcer notre coopération, d'éviter les doublons et de mieux coordonner nos actions. Les thématiques abordées sont la fracture numérique, le travail avec les bénévoles et la recherche d'emploi. C'est d'ailleurs de ces échanges qu'est née la collaboration entre Recif et l'atelier informatique de l'ADCN.



Soupe au caillou, à l'ABC (La Chaux-de-Fonds)

Perspectives

Réalisation de trois nouveaux podcasts «Au cœur du chômage», axés sur la prévention des difficultés rencontrées sur les lieux de travail, poursuite de la numérisation des données de l'association, remaniement du site internet, organisation d'ateliers d'autodéfense verbale, à l'attention des travailleuses et travailleuses noires et racisées, reconversion professionnelle des chômeuses, collaboration avec la CNCI (Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie), dans le but de sensibiliser davantage les employeurs aux difficultés liées au chômage après un licenciement.

Remerciements

Nous exprimons nos plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui contribuent à faire avancer l'ADCN. Aux chômeuses et chômeurs, pour leur confiance et leur courage face aux difficultés. Aux bénévoles, qui offrent leur temps, leur écoute et leurs compétences pour soutenir ceux qui en ont besoin. Leur engagement est essentiel à notre action et nous en sommes infiniment reconnaissantes. Au comité, qui assume bénévolement le rôle d'employeur et apporte un soutien au travail des permanent-es. A nos généreux donateur-trices, pour la reconnaissance de la valeur du travail accompli. Enfin, un grand merci à nos soutiens politiques et à tous ceux qui partagent nos valeurs de solidarité.

Permanent-es : Aïcha Brugger à 65% et Florent Blanc à 20%, engagé en novembre 2024.

Bénévoles régulier-ères : Thierry Faux, Pierre Hobi, Sandrine Maeder, Jam's Margot, Lorena Rottigni, Pierre-André Ruch, Julien Sandoz, Sandra Walter. Ils constituent l'équipe permanente de l'ADCN et plusieurs d'entre eux interviennent également dans d'autres fonctions.

Bénévoles atelier d'initiation à l'informatique : Cécilia Dobner, Bernardo Mosqueira, Germano De Marco.

Maintenance informatique : Jean-Marc Delley et Germano De Marco.

Bénévoles déclarations d'impôts : Florence Baroni, Philippe Chopard, Susanne et Jean-François Rosé.

Nos remerciements pour leur participation vont à : Maryline Isler, Rena Azimova, Yann Gautschi, Pascal Robert.

Le Comité : Corinne DuPasquier, présidente, Jean-Michel Béguin, trésorier, Anne Bersot-Payrard, Julien Binggely, Cédric Dupraz, Anne Gruaz, Solenn Ochsner, Hubert Péquignot, Henri Vuillomenet, Sandra Walter.

La Vérificatrice des comptes : Marie Grandjean

Comptes P+P au 31 décembre 2024 + budget 2025

Rubriques	no compte	Au 31.12.2023	Au 31.12.2024	Budget 2024	Budget 2025
Produits					
Subvention cantonale	6300	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Subvention communale	6301	60 300,00	60 300,00	60 300,00	60 300,00
Dons en espèces	6000	10 814,50	12 833,00	10 000,00	10 000,00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	16 000,00	0,00	2 000,00	0,00
Recettes diverses	6100	2 275,00	900,00	0,00	0,00
Total des produits		144 389,50	129 033,00	127 300,00	125 300,00

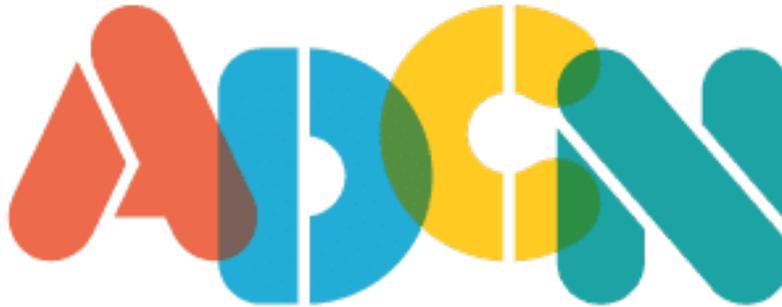
Charges

Salaires et charges sociales	4000	120 246,00	91 015,00	110 000,00	100 000,00
Frais de déplacements	4001	500,00	750,00	800,00	1 350,00
Frais de formation	4002	3 350,00	1 900,00	2 500,00	500,00
Location + charges	4100	15 228,00	15 582,00	15 590,00	16 000,00
Entretien mobilier bureau	4316	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien matériel bureau + ordinateurs	4317	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurances "choses" + RC	4500	492,70	492,70	520,00	500,00
Frais Comité + AG + Rapport activités	4600	1 228,95	921,75	1 000,00	1 000,00
Frais bureau + inform. + timbres poste	4700	2 511,95	2 483,55	3 000,00	3 000,00
Frais CCP	4720	196,76	196,85	220,00	220,00
Téléphone, Internet	4730	1 501,35	1 535,50	1 500,00	1 500,00
Abon. journaux + documentation	4740	851,70	543,40	850,00	500,00
Dépliants, cartes de visite	4750	624,65	0,00	0,00	0,00
Repas + permanence-café	4800	737,75	853,75	700,00	1 000,00
Aide financière aux chômeurs	4801	0,00	500,00	100,00	200,00
Cotisations à autres associations	4900	330,00	430,00	330,00	430,00
Divers	4990	0,00	2 081,00	0,00	1 000,00
Animation	4991	2 071,65	3 133,30	2 000,00	2 500,00
Total des charges		149 871,46	122 418,80	139 110,00	129 700,00
Résultat de l'exercice	4999	-5 481,96	6 614,20	-11 810,00	-4 400,00

Bilan au 31 décembre 2024

		31.12.2023	31.12.2024
ACTIFS			
Caisse	1000	192,15	539,95
Poste	1010	37 588,45	43 762,50
Actifs de régularisation	1090	0,00	0,00
Totaux		37 780,60	44 302,45
 PASSIFS			
Passifs de régularisation	2001	246,00	153,65
Réserve :- salaires	2090	18 000,00	18 000,00
- activités collectives	2121	8 000,00	8 000,00
- informatique	2125	3 000,00	3 000,00
- Aide aux chômeurs	2123	2 000,00	2 000,00
Capital	2129	12 016,56	6 534,60
Résultat de l'exercice	2130	-5 481,96	6 614,20
Totaux		37 780,60	44 302,45

Neuchâtel, le 21 février 2025



Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel

**Hôtel des associations
Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel**

Tél. 032 725 99 89

**info@adcn.ch
www.adcn.ch**

Merci pour vos dons !

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1640 6